



ACTE D'ENGAGEMENT

ACCORD-CADRE DE FOURNITURES COURANTES ET DE SERVICES

N° 22-048-00-AR

Propreté de la voirie communale

NOTIFIE LE / /

MAIRIE DE GRIMAUD

Rue de la Mairie

BP 16

83316 GRIMAUD



SOMMAIRE

1 - Identification de l'acheteur.....	3
2 - Identification du co-contractant.....	3
3 - Dispositions générales	5
3.1 - Objet	5
3.2 - Mode de passation	5
3.3 - Forme de contrat	5
4 - Prix.....	5
5 - Durée de l'accord-cadre	5
6 - Paiement	6
7 - Avance	7
8 - Nomenclature(s)	7
9 - Signature	7
ANNEXE N° 1 : DÉSIGNATION DES CO-TRAITANTS ET RÉPARTITION DES PRESTATIONS	9

1 - Identification de l'acheteur

Nom de l'organisme : MAIRIE DE GRIMAUD

Personne habilitée à donner les renseignements relatifs aux nantissements et cessions de créances :

Comptable assignataire des paiements : Monsieur le comptable public - SGC de l'Estérel

2 - Identification du co-contractant

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives de l'accord-cadre indiquées à l'article "pièces contractuelles" du Cahier des clauses administratives particulières n° 22-048-AR qui fait référence au CCAG - Fournitures Courantes et Services et conformément à leurs clauses et stipulations ;

☐ Le signataire (Candidat individuel),

M / Mme	
Agissant en qualité de	

☐ m'engage sur la base de mon offre et pour mon propre compte ;

Nom commercial et dénomination sociale	
Adresse	
Courriel	
Numéro de téléphone	
Numéro de SIRET	
Code APE	
Numéro de TVA intracommunautaire	

☐ engage la société sur la base de son offre ;

Nom commercial et dénomination sociale	
Adresse	
Courriel	
Numéro de téléphone	
Numéro de SIRET	

Code APE	
Numéro de TVA intracommunautaire	

☒ Le mandataire (Candidat groupé),

M / Mme	SASU PROVENCE ENVIRONNEMENT
Agissant en qualité de	

désigné mandataire :

- ☒ du groupement solidaire
- ☐ solidaire du groupement conjoint
- ☐ non solidaire du groupement conjoint

Nom commercial et dénomination sociale	SASU PROVENCE ENVIRONNEMENT
Adresse	1401 Route de Saint-Tropez - CD 61 Le Gramenier 83310 GRIMAUD
Courriel	provencentvironnement.contact@gmail.com
Numéro de téléphone	04 98 11 89 89
Numéro de SIRET	379 012 958 000 78
Code APE	0210Z
Numéro de TVA intracommunautaire	FR36 379 379 012 958

S'engage, au nom des membres du groupement ¹, sur la base de l'offre du groupement,

à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après ;

L'offre ainsi présentée n'est valable toutefois que si la décision d'attribution intervient dans un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres fixée par le règlement de la consultation.

(1) Cette annexe est à dupliquer en autant d'exemplaires que nécessaire et elle est recommandée dans le cas de groupement conjoint

3 - Dispositions générales

3.1 - Objet

Le présent Acte d'Engagement concerne :
Propreté de la voirie communale

Prestations de nettoyage et de lavage des voiries communales de la ville de GRIMAUD.

3.2 - Mode de passation

La procédure de passation est : l'appel d'offres ouvert. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique.

3.3 - Forme de contrat

L'accord-cadre avec minimum et maximum est passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6 à 2162-14 du Code de la commande publique. Il a pour objet de définir les termes régissant les marchés passés sur son fondement, désignés ci-après marchés subséquents, pour les prestations suivantes :

Les prestations objets du marché subséquent concernent les prestations hebdomadaires tout au long du présent accord-cadre et sont définies au CCTP et au Bordereau des prix. Le marché subséquent sera rendu exécutoire dès notification de l'accord-cadre.

Cet accord-cadre fixe de plus toutes les conditions d'exécution des prestations suivantes exécutées au fur et à mesure de l'émission de bons de commande :

Des prestations complémentaires pourront être demandées par bons de commande et sont précisées au CCTP et au Bordereau des prix. Toutefois, d'autres prestations pourraient être commandées selon les besoins de la collectivité. Elles feront préalablement l'objet d'une demande de devis au titulaire avant bon de commande.

4 - Prix

L'offre de prix remise par le candidat est une offre définitive. Néanmoins les éléments autres que le prix pourront être précisés ou complétés lors de la passation des marchés subséquents dans les conditions définies au CCAP.

Les prestations seront rémunérées à la fois par application de prix forfaitaires et par application aux quantités réellement exécutées des prix unitaires fixés dans le bordereau des prix.

Le montant des prestations pour la période initiale de l'accord-cadre est défini(e) comme suit :

Minimum HT	Maximum HT
200 000,00 €	350 000,00 €

Les montants seront identiques pour chaque période de reconduction.

5 - Durée de l'accord-cadre

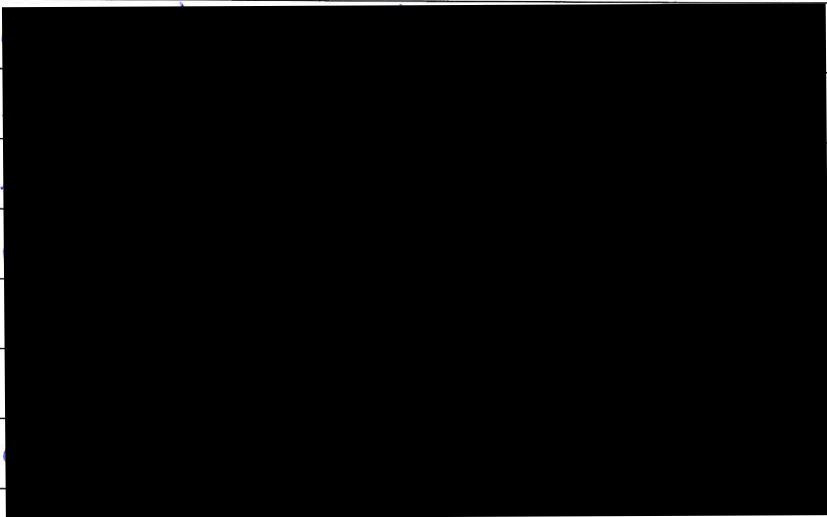
La durée de l'accord-cadre, des marchés subséquents et le délai d'exécution des commandes ainsi que tout autre élément indispensable à leur exécution sont fixés dans les conditions du CCAP.

En cas d'urgence, le pouvoir adjudicateur pourra contacter les personnes désignées ci-après qui devront être en mesure de répondre et de satisfaire à leur demande 24 heures sur 24 :

Nom	Téléphone	Autres renseignements
DUBOSC BRUNO	06 16 33888	
.....		
.....		

6 - Paiement

Le pouvoir adjudicateur se libérera des sommes dues au titre de l'exécution des prestations en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants :

Titulaire du compte	SASU PROVENCE ENVIRONNEMENT
Prestations concernées	Propreté de la voirie communale
Domiciliation	
Code banque	
Code guichet	
N° de compte	
Clé RIB	
IBAN	
BIC	

Titulaire du compte	
Prestations concernées	
Domiciliation	
Code banque	
Code guichet	
N° de compte	
Clé RIB	
IBAN	
BIC	

En cas de groupement, le paiement est effectué sur ¹ :

☒ un compte unique ouvert au nom du mandataire ;

☐ les comptes de chacun des membres du groupement suivant les répartitions indiquées en annexe du présent document.

Nota : Si aucune case n'est cochée, ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que seules les dispositions du CCAP s'appliquent.

7 - Avance

Le candidat renonce au bénéfice de l'avance (cocher la case correspondante) :

☐ NON

☒ OUI

Nota : Si aucune case n'est cochée, ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que l'entreprise renonce au bénéfice de l'avance.

8 - Nomenclature(s)

La classification conforme au vocabulaire commun des marchés européens (CPV) est :

Code principal	Description	Code suppl. 1	Code suppl. 2	Code suppl. 3
90600000-3	Services de propreté et d'hygiénisation en milieu urbain ou rural, et services connexes			

9 - Signature

ENGAGEMENT DU CANDIDAT

J'affirme (nous affirmons) sous peine de résiliation de l'accord-cadre à mes (nos) torts exclusifs que la (les) société(s) pour laquelle (lesquelles) j'interviens (nous intervenons) ne tombe(nt) pas sous le coup des interdictions découlant des articles L. 2141-1 à L. 2141-14 du Code de la commande publique.

(Ne pas compléter dans le cas d'un dépôt signé électroniquement)

Fait en un seul original

A
 Le

Signature du candidat, du mandataire ou des membres du groupement ²

SOCIETE PROVENCE ENVIRONNEMENT
 SASU AU CAPITAL DE 30.000 €
 Siège Social : 1401 route de Saint-Tropez
 Cd 61 le Gramenier
 83 310 GRIMAUD
 Tél. : 04 98 11 89 89
 Siret : 379 012 958 00078 - APE : 0210Z - TVA FR 36 379 379 012 958

(1) Date et signature originales

ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR

La présente offre est acceptée

A
Le

Signature du représentant du pouvoir adjudicateur, habilité par la délibération en date du

NANTISSEMENT OU CESSIION DE CREANCES

Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit en cas de cession ou de nantissement de créance de :

☒ La totalité du marché dont le montant est de (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :
215.696,80 € TTC deux cent quinze mille six cent quatre vingt seize euros et quatre vingt centimes toutes taxes comprises.

☐ La totalité du bon de commande n° afférent au marché (indiquer le montant en chiffres et lettres) :

☐ La partie des prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct, est évaluée à (indiquer en chiffres et en lettres) :

☐ La partie des prestations évaluée à (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :

et devant être exécutée par : en qualité de :

☐ membre d'un groupement d'entreprise
☐ sous-traitant

A
Le

Signature ¹

(1) Date et signature originales

ANNEXE N° 1 : DÉSIGNATION DES CO-TRAITANTS ET RÉPARTITION DES PRESTATIONS

Désignation de l'entreprise	Prestations concernées	Montant HT	Taux TVA	Montant TTC
Dénomination sociale : <i>SAS CUS ARZENIS</i> SIRET : <i>42473891200015</i>.....Code APE <i>8122Z</i> N° TVA intracommunautaire : <i>FR13424738912</i> Adresse : <i>ZAC - 1 Le cerisier, lot n°20 - 83700 SAINT-RAPHAËL</i>	<i>Balayage mécanisé de la voirie, du village - grande balayeuse</i>	<i>36 217,60</i>	<i>10%</i>	<i>39 839,36</i>
Dénomination sociale : SIRET :Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET :Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET :Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET :Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET :Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
	Totaux			





Relevé d'Identité Caisse d'Epargne

Le relevé est destiné à être remis, sur leur demande, à vos créanciers ou débiteurs appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virement, paiement de quittance, etc.).
Son utilisation vous garantit le bon enregistrement des opérations en cause et vous évite ainsi des réclamations pour erreurs ou retards d'imputation.

18315	10000	08007559356	19	CE COTE D AZUR
c/étab	c/guichet	n/compte	c/rice	domiciliation

BAN

FR76	1831	5100	0008	0075	5935	619
------	------	------	------	------	------	-----

3IC

C	E	P	A	F	R	P	P	8	3	1
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

AGENCE D AFFAIRES ESTEREL
83 BOULEVARD DU PROGRES
3480 PUGET SUR ARGENS
Tél.: 04.94.51.99.40

Intitulé du compte **PROVENCE ENVIRONNEMENT SOCIETE**
2 RUE CRIVELLI
83400 HYERES



Relevé d'Identité Caisse d'Epargne

Le relevé est destiné à être remis, sur leur demande, à vos créanciers ou débiteurs appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virement, paiement de quittance, etc.).
Son utilisation vous garantit le bon enregistrement des opérations en cause et vous évite ainsi des réclamations pour erreurs ou retards d'imputation.

18315	10000	08007559356	19	CE COTE D AZUR
c/étab	c/guichet	n/compte	c/rice	domiciliation

BAN

FR76	1831	5100	0008	0075	5935	619
------	------	------	------	------	------	-----

3IC

C	E	P	A	F	R	P	P	8	3	1
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

AGENCE D AFFAIRES ESTEREL
83 BOULEVARD DU PROGRES
3480 PUGET SUR ARGENS
Tél.: 04.94.51.99.40

Intitulé du compte **PROVENCE ENVIRONNEMENT SOCIETE**
2 RUE CRIVELLI
83400 HYERES